

COLLEGE Jacques-Yves COUSTEAU

NOUVEAUTES DEMI PENSION RENTREE 2020

1/ Cartes : en raison de la crise sanitaire, le passage à la cantine ne se fera plus en posant sa main sur la borne mais en y passant une carte nominative distribuée aux élèves demi-pensionnaires le jour de la rentrée :

- il faut en prendre soin et prévoir un étui pour la conserver : la carte est gratuite au moment de la distribution mais si elle est perdue ou abimée vous devrez régler 5 € pour son remplacement

- il faut toujours l'avoir sur soi : sinon l'élève passera à la fin de son service. En cas d'oubli systématique de la carte, une punition pourra être prise.

Une carte est distribuée le jour de la rentrée (mardi 1^{er} ou mercredi 2) à tous les élèves qui sont notés Demi-Pensionnaires sur les listes (élèves ayant rendu les documents d'inscription dans les temps).

Les élèves notés EXTERNES qui souhaitent manger à la cantine à compter de jeudi 3 septembre doivent faire les démarches nécessaires le plus rapidement possible auprès de l'intendance pour obtenir leur carte (ils passeront à la fin de leur service tant qu'ils n'ont pas de carte).

2/ Masques et sachets : chaque élève doit se présenter dans la file d'attente de la cantine muni de sa carte ainsi que d'un sachet vide (pour y placer son masque du matin) et un second sachet contenant son masque propre pour l'après-midi. Les élèves sans carte ou sans second masque de rechange passeront à la fin de leur service. Les parents seront appelés pour venir apporter à leur enfant le second masque pour l'après-midi.

3/ Placement dans le réfectoire et durée du repas : le placement dans la salle de restauration ne sera pas libre. Les élèves devront s'asseoir dans le secteur qui leur sera indiqué et ils auront un temps imparti pour manger (25 minutes maximum) afin de faciliter les opérations de désinfection entre deux groupes.

COLLEGE Jacques-Yves COUSTEAU

ENGAGEMENT DEMI-PENSION RENTREE 2020

Je soussigné(e) _____ responsable de l'élève

_____ en classe de _____ atteste que mon enfant

demi-pensionnaire a bien reçu une carte de cantine et m'engage à ce qu'il :

- apporte chaque jour sa carte de cantine (en cas d'oubli systématique des mesures seront prises) rangée dans un étui/porte-cartes.

Un élève sans carte passera à la fin de son service.

La première carte est distribuée gratuitement, en cas de perte ou de détérioration son renouvellement sera facturé 5 euros.

- rende sa carte à l'intendance s'il devient externe.

- apporte chaque jour deux masques : le premier sera porté dès son arrivée au collège, le second sera placé dans un sachet propre (pour en changer après le déjeuner). Un second sachet est également nécessaire pour y placer le masque porté le matin avant le début du repas.

- respecte le secteur qui lui sera indiqué par le personnel de cantine et quitte le réfectoire quand cela lui sera demandé afin de permettre le nettoyage/désinfection avant l'arrivée d'un nouveau groupe (durée du repas limitée à 25 minutes).

A _____

Le _____

Signature de l'élève :

Signature du responsable :